

LES PANORAMAS DE LA VÔGE

À VÉLO ENTRE UZEMAIN, URIMÉNIL ET CHARMOIS L'ORGUEILLEUX, PROFITEZ DE LA DIVERSITÉ DES PAYSAGES DE LA VÔGE, ENTRE FORÊTS, CHAMPS ET COURS D'EAU. LAISSEZ-VOUS SURPRENDRE PAR LES NOMBREUX PANORAMAS QUE VOUS PROPOSE CET ITINÉRAIRE.

DISTANCE : 30 KM / NIVEAU : MOYEN

ITINÉRAIRE NON BALISÉ, SUIVEZ LES INDICATIONS DE CE LIVRET.



POINT DE DÉPART : VÉLOROUTE - ÉCLUSE 18, LES FORGES D'UZEMAIN

1 Datant de la fin du XVII^e siècle, la forge d'Uzemain devient célèbre grâce à ses productions de fer de grande qualité pour les ateliers d'armement. Elle évolue en fabrique de couverts de 1900 à 1960.

Partez plein Est le long de la D44. Au cédez-le-passez, prenez tout droit, et suivez les panneaux direction Uzemain. Vous y découvrirez sur votre gauche **l'église Sainte-Madeleine** 2. De style néogothique, sa tour de 33 mètres est bâtie en grandes pierres de taille de grès blanc. Sa rosace centrale est signée Gabriel Loire.

A Uriménil, tournez à gauche, panneau vers centre du village. Dans l'intersection se trouve la statue de **Notre Dame du Coney**. En haut, prenez à gauche vers **l'église Saint Epvre** 3, de 1723. Tous les habitants du village ont contribué à sa construction, notamment en acheminant eux même les matériaux de construction. Face à l'église, tournez à droite rue des Anciens d'Afrn. Plus loin, dans la campagne, prenez tout droit, rue Couchères.

Dans la forêt à votre gauche se trouve **l'ancienne batterie des friches** 4 (propriété privée). Construite en 1884, elle protégeait la

Place d'Epinal d'éventuels contournements par le sud.

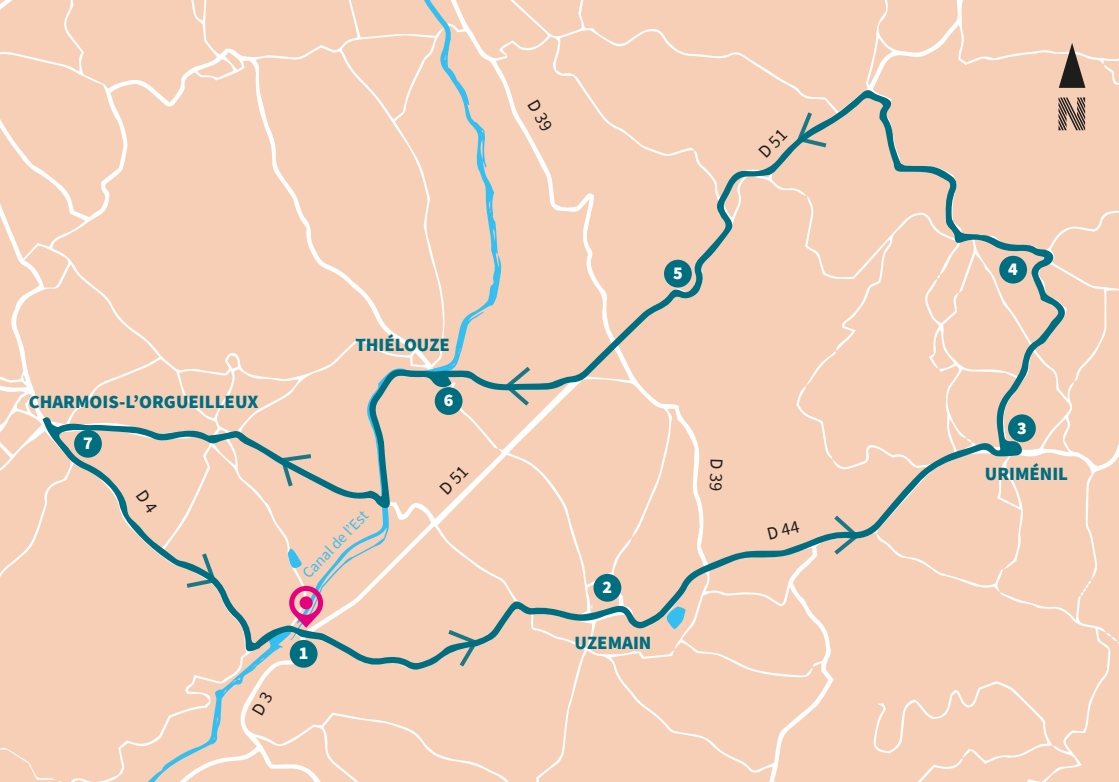
Au Cédez-le-passage, prenez à gauche. Puis au deuxième cédez-le-passez, prenez à droite, rue de la Curtillotte. Continuez jusqu'à rejoindre la D51. Prenez à gauche.

Vous passerez à proximité du **fort du Roulon**

5 (propriété privée). Construit entre 1879 et 1881, son rôle était de surveiller la route de Bains-les-Bains et d'empêcher toute manœuvre ennemie vers la Franche-Comté.

Suivez les panneaux vers Thiélouze. Joyau patrimonial du XIV^e siècle, **la chapelle de Thiélouze** 6 est perchée sur le coteau sud dominant le canal des Vosges. Ne partez pas avant d'être allé la voir (Prenez la route à gauche avant le pont puis revenez).

Juste avant le pont, empruntez la véloroute qui long le canal à gauche. Continuez jusqu'à l'écluse 16 Méloménil. Tournez à droite et empruntez le pont vers Reblangotte. Suivez les panneaux vers **Charmois l'Orgueilleux** 7. Arrivé dans le village, vous découvrirez alors sur votre droite **une majestueuse Mairie-Ecole**, bel édifice à l'architecture atypique avec sa tour, datant de 1928.



Devant la mairie, prenez à droite, vers l'**église Saint Léger**, construite en 1824 en remplacement de l'ancienne église de village, devenue trop petite.

Après avoir pris quelques instant auprès de l'église, faites demi-tour, repassez devant la mairie et restez de la Grande Rue (D3). Continuez toujours tout droit pour rejoindre les Forges d'Uzemain et votre point de départ.



Écluse de Méloménil